



**N°21**  
**13/08/2019**



**Animateur filière**  
Marie-Hélène MARTIGNE  
**Chambre d'agriculture**  
**de Gironde**

[mh.martigne@gironde.chambagri.fr](mailto:mh.martigne@gironde.chambagri.fr)

Suppléance :  
Jean-Jacques CARRERE  
Chambre d'agriculture  
des Pyrénées-Atlantiques  
[jj.carrere@pa.chambagri.fr](mailto:jj.carrere@pa.chambagri.fr)

**Directeur de publication**  
Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

**Supervision**  
DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Vigne /  
Edition Sud Aquitaine  
NX du XX/XX/XX »*

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

**BULLETIN DE  
SANTÉ DU VÉGÉTAL**  
ÉCOPHYTO

**Edition Sud Aquitaine**  
(Départements 40/64)

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur **Formulaire d'abonnement au BSV**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Flash spécial « Vers de grappes »

### Ce qu'il faut retenir

#### Phénologie

- **Stade moyen entre « L34 - 1<sup>ères</sup> baies vérées » et « M36 - Mi véraison ».**

#### Prévisions météorologiques

- **Temps variable pour les jours à venir**

#### Mildiou

- **Risque de contaminations possibles sur jeunes feuilles en cas de pluies**

#### Vers de la grappe

- **Démarrage du vol de 3<sup>e</sup> génération sur le secteur d'Irouléguay. Premières captures enregistrées sur certains secteurs : Jurançonnais et Nord Est des Landes**

#### Cicadelles de la Flavescence dorée

- **Suivre les bulletins des GDON.**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Aquitain. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](http://WebAlerteVigne) ou sur l'[application smartphone Web Alerte Vigne](http://application smartphone Web Alerte Vigne).

# Ravageurs

## • Vers de la grappe

L'évaluation de la **pression vers de grappe** sur les parcelles peut se faire par du **piégeage** et par des **observations** :

Le **piégeage peut donner une tendance globale de la pression vers de grappe** par rapport à la quantité de papillons piégés mais ne permet pas de définir de manière sûre la pression sur une parcelle donnée.

• Seule l'observation des parcelles, avec le **dénombrement des pontes et des perforations** permet d'estimer la pression sur une parcelle.

L'observation des pontes et la détermination du stade des œufs (**stade tête noire**) sont des éléments importants pour optimiser le positionnement d'une éventuelle protection.



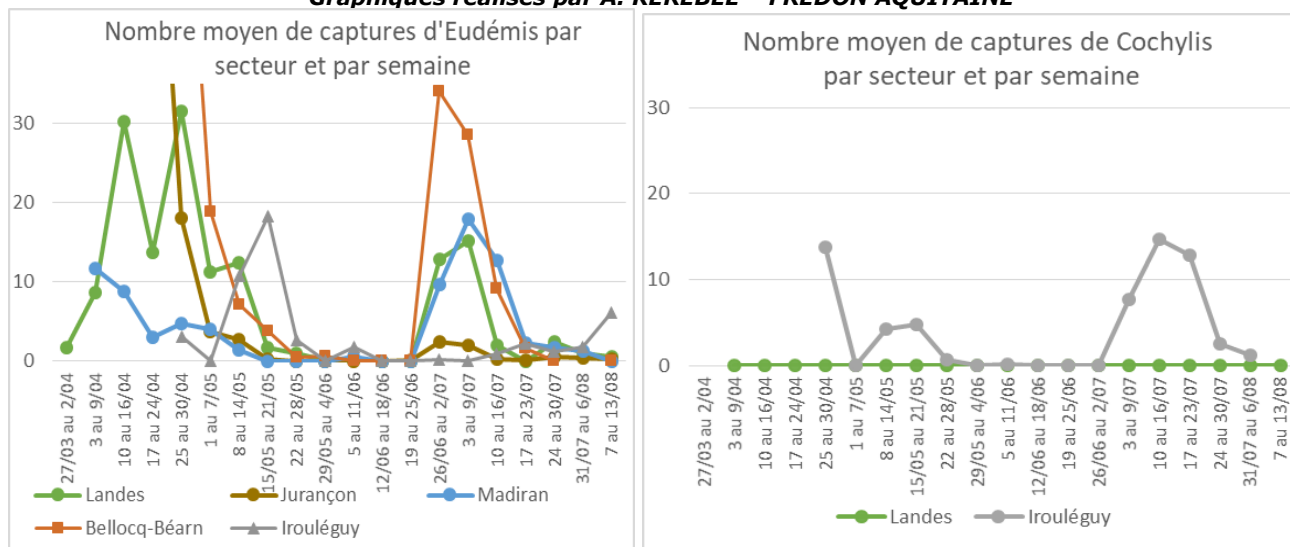
**Ponte stade intermédiaire**  
© R.ROUZES – Entomo Remedium



**Ponte stade tête noire**  
© F.BALLOUHEY – CA24

## Suivi des vols :

Graphiques réalisés par A. KEREBEL – FREDON AQUITAINE



✋ Pour diverses raisons (absence de données, nombre de captures nul), le nombre de pièges rapportés diminue de plus en plus. **La dynamique de vol peut donc être différente de celle des graphiques suivant les secteurs.**

**Il est important de continuer à relever vos pièges pour connaître le démarrage du vol de 3<sup>o</sup> génération ainsi que sa dynamique (identification du pic) et de nous faire remonter l'information.**

**Il y a une forte probabilité que le vol soit étalé dans le temps.**

- ***Eudémis*** : Sur notre réseau, le vol de 3<sup>o</sup> génération a démarré sur le secteur d'Irouléguay avec des captures en hausse sur 1 piège du secteur et des premières captures sur 3 autres pièges.

Sur le secteur de Madiran et dans le secteur Nord-Est des Landes quelques captures ont été enregistrées.

- ***Cochylis*** : Le vol de cochylis est bien terminé.

📖 Consultez la fiche « [tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur

## • Cicadelles de la Flavescence dorée

Les pièges jaunes triangulés sont mis en place par les GDON. Ils servent à surveiller les niveaux de population de cicadelles *Scaphoïdeus titanus*, vectrices de la maladie.

• Lisez bien les bulletins de votre GDON pour savoir si vous êtes concerné par un traitement insecticide sur les adultes.

**Rappel** : Les dates du traitement adulticide contre les cicadelles de la flavescence dorée sont fixées **jusqu'au 23 août**, dans les communes où un troisième traitement est requis.

<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Date-du-3eme-traitement-contre-la>

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Sud Aquitaine sont les suivantes** : Altema Madiran, Cave de Crouseille, Cave du Tursan, CDA40, CDA64, Fredon Aquitaine, FDSEA64, Syndicat des vins d'Irouleguy, Viticulteurs.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*